

Conseil d'Ecole Vendredi 7 juin 2013

Présents :

Les représentants des communes :

M. Hoff, Maire de la commune de Waldighoffen

Les représentants de parents :

Mmes Klein, Leon, Medus, Reymann, Farnel, Schreiber, Mark, Nicolaï, Quiquerez, et M. Biehlmann

L'équipe enseignante et ATSEM :

Mmes Besada, Dubuis, Fouchereau, Hagenbach, Hell, Litzler, Matijasic, Richard, Roch, Siedle, Tissot, Zumbihl et M. Schmitt

Absents et excusés :

Mme Pierre, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription d'Altkirch,
M. Turci, représentant de parents
Mmes Hell et Vonau, enseignantes
Mme Rouyer, ATSEM

Mme Roch ouvre la séance, salue et remercie les membres du conseil d'école.

Désignation des secrétaires de séance : Mmes Reymann et Tissot
Rappel de l'ordre du jour.

1. Bilan de l'année scolaire écoulée :

- Le projet d'école et sa mise en œuvre durant l'année scolaire 2012/2013 :

Mme Roch et les enseignantes présentent le travail mené durant l'année dans le cadre du projet d'école.

- **Action 1 :** Améliorer l'écriture sans erreur des mots mémorisés par les élèves au cycle 2.
- **Action 2 et 3 :** Activités rituelles de conjugaison.

Ces trois premières actions ont pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue. Les actions 1 et 2 ont été modifiées.

- **Action 4 :** Les défis-maths.

L'objectif de cette action est d'apprendre aux élèves à mobiliser toutes leurs connaissances pour résoudre des énigmes mathématiques.

Cette année les classes ont participé à un concours mathématiques : le « Koala des maths » pour le cycle 2, et le « Kangourou des maths » pour le cycle 3. L'inscription aux concours a été prise en charge par la coopérative scolaire (3€ par élève, soit 336€). L'épreuve finale du concours a eu lieu le 21 mars 2013.

L'école a organisé la remise des prix mardi 28 mai dans l'après-midi. Tous les élèves de cycle 2 ont eu une récompense pour leur participation. Au cycle trois une vingtaine d'élèves a été primée. Cette première expérience a été concluante. L'école reconduira probablement cette action.

Les classes de CM2 bilingue et monolingue ont participé au concours « Mathématiques sans frontière » mardi 12 mars 2013. Cette épreuve, organisée également dans les collèges et lycées, est collective. La classe s'organise pour résoudre en 50 minutes le plus grand nombre d'énigmes. Les élèves de CM2 se sont classés à la 19^{ème} place sur 44 classes participantes.

- **Action 5 :** Liaison GS-CP : le passage de la dizaine. Les élèves de GS ont créé du matériel pour travailler le passage de la dizaine. Ce matériel est utilisé quotidiennement en classe. Le matériel construit en GS suivra les enfants en CP à la rentrée prochaine.

- **Action 6 :** Méthodologie de la résolution de problèmes. L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir des stratégies de résolution face à divers problèmes. Cette action est en lien avec l'action 4.

- **Action 7 :** Susciter l'envie de découvrir le monde des arts visuels pour se créer une culture personnelle. L'objectif est de permettre à chaque élève de se créer une culture artistique personnelle. Différents projets ont eu lieu :

- Les classes de CP-CE1mono et CP-CE1bi participent à un projet en collaboration avec l'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace), la Compagnie du Clown Toupie et la municipalité. L'objectif de ce projet est de créer une représentation avec les élèves autour des arts du cirque en promouvant la langue et la culture alsacienne.

La Compagnie du Clown Toupie intervient à raison de 10 demi-journées dans chaque classe. L'intervention de la compagnie dans les classes est cofinancée par l'OLCA et la municipalité, qui sont remerciés par les enseignants de l'école. Le projet de spectacle scolaire se finalise. Une représentation aura lieu mardi 25 juin 2013 à 19h45 à la salle polyvalente où seront conviés les parents d'élèves.

-Dans le cadre de la culture artistique les classes maternelles (PS/MS/GS mono et PS/MS bi) ainsi que les classes de CP-CE1 se sont rendues le 14 mai à une représentation du cirque Arlette Grüss à Mulhouse. La sortie a été totalement financée par la coopérative scolaire, cout global : 1 106€.

-Des travaux en arts visuels sont en cours dans toutes les classes. Les différentes créations artistiques seront exposées lors de la fête d'école.

➤ **Action 8 :** Accroître le vocabulaire en allemand. Cette action, spécifique aux classes bilingues, a été poursuivie.

➤ **Action 9 :** Les permis de responsabilités.

En complément de la charte du comportement, des permis de responsabilités sont en place dans chaque classe pour permettre un suivi régulier de chaque élève. Un bilan périodique (tous les 15 jours) est adressé aux parents par le biais du cahier de liaison, le bilan mentionne les articles de la charte qui n'ont pas été respectés.

➤ **Action 10 :** Création d'un sentier pédagogique. Cette action a été menée en partenariat avec la municipalité et la Maison de la Nature d'Altenach. Cette année quatre classes ont été concernées (GS, CE1, CE2 et CM1 bilingue) et ont poursuivi le travail initié l'an passé.

Cette action avait démarré le 28 mars 2013 pour une durée totale de 9 jours consécutifs.

Avec l'aide des intervenants de la Maison de la Nature, les classes ont créé un deuxième sentier d'interprétation autour de Waldighoffen. Les intervenants de la Maison de la Nature étaient présents 9 journées dans chaque classe participante.

Les journées ont été consacrées à l'étude sur le terrain et à l'exploitation des recherches en classe. Chaque classe a réalisé deux panneaux d'information sur la faune et la flore locale.

Les panneaux seront mis en place le long des sentiers pour l'inauguration prévue le 29 juin.

La suivi du projet a été relayée sur le site Internet www.waldighoffen.com. Mme Roch remercie les enseignantes pour leur collaboration ainsi que Mme Hoff qui a créé toutes les pages Internet à partir des informations fournies par l'école. Le projet a également fait l'objet d'une publication dans la presse locale.

L'ensemble des membres du conseil d'école souligne l'importance d'une telle action pour les élèves (connaissances, attitudes, capacités...).

Les enseignants remercient la municipalité pour son engagement et la mise en œuvre d'un tel projet.

➤ **Action 11 :** Action spécifique liée à la mise en place de l'aide personnalisée.

L'aide personnalisée à pris fin le 31 mai.

Bilan de l'aide personnalisée :

Période	Nombre d'élèves à qui l'aide a été proposée	Nombre d'élèves ayant suivi l'aide
1	42	41
2	46	46
3	43	42
4	46	41
5	42	41

Stage de remise à niveau CM

L'Education nationale organise des stages de remise à niveau, en mathématiques et en français, durant les vacances scolaires pour les élèves de CM1 et CM2. Ses stages sont encadrés par des enseignants du premier degré, sur la base du volontariat.

	Nombre d'élèves ayant accepté la proposition	Nombre de stages proposés	Nombre de stages validés par l'Education nationale
Avril	9 sur 15	2	2
Juillet	6 sur 15	1	?
Aout	10 sur 15	2	?

➤ Le bilan des actions du projet d'école 2010-2013

Un bilan sera effectué par le conseil des maîtres. Ce bilan recensera toutes les actions menées durant l'année scolaire. Cette analyse permettra d'évaluer la pertinence des différentes actions et de créer des avenants pour la rentrée prochaine.

➤ Projets pour la fin d'année scolaire :

Les enseignants des différentes classes présentent les différents projets qui seront finalisés cette fin d'année scolaire.

➤ Evaluations

Durant le dernier trimestre il y a eu cinq évaluations :

- GS : évaluation des compétences langagières et numériques mené par les enseignants.
- CP : évaluation départementale des compétences langagières et numériques.

Ces évaluations sont des outils pour les enseignants afin d'adapter le parcours scolaire de chaque enfant en fonction de ses besoins.

- CE1 : évaluation nationale des compétences en mathématiques et en français.

Les résultats n'ont pas encore été saisis, car il reste certaines épreuves à faire passer pour les élèves qui avaient été absents.

- CM2 : évaluation nationale des compétences en mathématiques et en français.

	2010	2011	2012	2013
% des élèves qui ont réussi au moins la moitié des questions en français	76%	56,5%	69,6%	86,5%
% des élèves qui ont réussi au moins la moitié des questions en mathématiques	59%	65,2%	69,6%	81%

- CM2 : évaluation académique des compétences en langue allemande pour les classes monolingues et pour les classes bilingues.

2. Hygiène et sécurité

➤ Plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur

Le bilan du dossier PPMS a été communiqué par l'IA à l'école. Certains points sont à revoir, comme l'équipement de l'école avec le matériel nécessaire au confinement et la mise en œuvre d'un moyen de communication entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

L'école devra procéder à l'actualisation du PPMS pour la rentrée prochaine. Les modifications apportées devront y être mentionnées.

L'école renouvèle sa demande de matériel nécessaire au confinement auprès de la municipalité.

➤ Exercice d'évacuation

L'école a réalisé un deuxième exercice d'évacuation ce jour à 13h40. Les classes ont toutes évacué dans de bonnes conditions et en respectant globalement les consignes (une fenêtre est restée ouverte).

➤ La place des gouters à l'école :

Mme Roch présente l'ensemble des documents de référence aussi bien au plan national, académique que départemental sur lesquels s'appuie la réflexion autour de la place des gouters à l'école.

L'ensemble des ressources est disponible sur les sites :

<http://eduscol.education.fr/cid47664/education-a-la-nutrition.html>

<http://www.mangerbouger.fr/pnns/>

<http://www.ac-strasbourg.fr/publics/guide-de-la-scolarite/education-a-la-nutrition/>

Dans la circulaire du 12 avril 2013 adressée aux établissements scolaires publique, Mme la Directrice académiques des services de l'Education nationale du Haut-Rhin souhaite que tous les acteurs du monde éducatif, qu'ils soient parents, enseignants ou éducateurs, se mobilisent autour de cet enjeu majeur qu'est l'éducation nutritionnelle, la prévention du surpoids et de l'obésité par une réflexion autour des prises alimentaires à l'école.

Il est stipulé que le gouter

- ▶ a des **conséquences sur l'équilibre alimentaire des enfants**
- ▶ qu'il brouille les messages d'éducation nutritionnelle recommandant d'**éviter les apports alimentaires en dehors des repas.**

Par ailleurs il est indiqué qu'**aucune prise alimentaire en milieu de matinée ne se justifie à l'école** et par conséquent qu'il convient d'**éviter toute prise alimentaire entre les repas et donc de supprimer le « gouter » de milieu de matinée.** Néanmoins, une **collation en tout début de matinée** pourra cependant concerner les enfants qui n'auraient pas pris de petit déjeuner avant de venir à l'école. On estime à **7 % les enfants qui ne consomment pas de petit-déjeuner** tous les jours. C'est à eux que cette collation matinale sera destinée.

Les préconisations, faites dans la circulaire, pour la collation en début de matinée :

- ▶ de proposer la **collation dès l'arrivée** à l'école, pendant l'accueil ou lors du temps de garderie avant la classe.
 - ◇ éviter les biscuits, viennoiseries et confiseries trop riches en matières grasses et sucres.
 - ◇ préférer le lait ou laitage demi écrémé (plutôt que de lait entier), l'eau, les fruits, le pain, le fromage, les crudités.

Après discussion, les membres du conseil d'école modifient le règlement de l'école de la manière suivante :

« V. USAGE DES LOCAUX, HYGIÈNES

Suite aux recommandations de Mme la Directrice académique des services de l'Education nationale du Haut-Rhin, il n'y a plus de prises alimentaires organisées en milieu de matinée (gouter).

Pour les élèves qui ne déjeunent pas ou peu le matin, une collation durant l'accueil du matin, de 7h50 à 8h30 en maternelle et de 7h50 à 8h en élémentaire, sera tolérée.

Le choix de la collation donnée aux élèves, par les familles, devra répondre à des principes élémentaires de bonne alimentation.

Il est recommandé d'éviter les biscuits, viennoiseries et confiseries trop riches en matières grasses et sucres. Une préférence est à donner aux produits simples : laitages, fruits, pain...

Toutes boissons énergisantes, et soda sont interdits. »

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur dès la rentrée prochaine et feront l'objet d'une information envers les familles cette fin d'année scolaire.

3. Préparation de la rentrée 2013-2014

➤ La réforme des rythmes scolaires :

a) Mise en place des APC :

A partir de la rentrée prochaine s'organiseront les APC (activités pédagogiques complémentaires). L'organisation de ses activités relève de la compétence du conseil des maitres qui soumettra les modalités retenue à Mme l'Inspectrice de l'Education nationale.

L'organisation proposée est la suivante :

- 2 séances d'APC de 40 minutes par semaine
- Le lundi et le mardi soir
- Organisation pour une période de 27 semaines en tout : de mi-septembre à mi-juin.

b) L'entrée dans la réforme en septembre 2014 :

La Communauté de communes Ill et Gersbach a organisé une réunion de rencontre mardi 4 juin entre les élus des différentes communes et les directeurs d'école.

Les réalités locales de chaque commune ont été évoquées. Compte-tenu des particularités de chaque commune et chaque école, il a été décidé de procéder à une enquête auprès des familles des différentes communes à la rentrée 2013. L'objectif de cette enquête est de permettre une définition de l'organisation de la semaine scolaire et du temps périéducatif en fonction des besoins.

Une des propositions qui a été dégagée lors de la réflexion menée par les élus et les directeurs d'école est la suivante :

Exemple

	8h	11h30	13h30	15h15	16h
Lundi					
Mardi					
Mercredi ou samedi		11h			
Jeudi					
Vendredi					

Ces plages horaires correspondent à la moyenne des horaires des écoles de la Communauté de communes.

Ce n'est qu'une proposition, qui sera affinée par le questionnaire destiné aux familles.

Il a été convenu que les élus et les directeurs d'école se rencontreront à nouveau pour effectuer le bilan des réponses des parents et préparer la rentrée 2014. Les modalités retenues pour la rentrée 2014 devront être communiquées avant le 1^{er} janvier 2014.

➤ Les effectifs et répartitions prévisionnels pour la rentrée 2013-2014

a) Les effectifs actuels :

Maternelle : monolingue : 30 élèves
bilingue : 45 élèves

Élémentaire : monolingue : 58 élèves
bilingue : 51 élèves

Soit un effectif global de 75 élèves de maternelle, 109 élèves d'élémentaire et 184 élèves en tout.

b) Les effectifs prévisionnels :

Classes monolingues	Effectifs		Classes bilingues	Effectifs		TOTAL
PS	11	28	PS-MS-GS	11	41	69
MS	9		MS	20		
GS	8		GS	10		
CP	19	62	CP	12	51	113
CE1	12		CE1	9		
CE2	8		CE2	10		
CM1	12		CM1	12		
CM2	11		CM2	8		
						182

L'effectif en élémentaire bilingue étant sous le seuil des trois classes (58 élèves), une fermeture de classe a été prononcée.

c) Les classes pour la rentrée :

Maternelle : 1 classe monolingue
2 classes bilingues

Élémentaire : 3 classes monolingues
2 classes bilingues

Classes monolingues	Effectifs		Classes bilingues	Effectifs	
PS	11	28	PS	11	41
MS	9		MS	20	
GS	8		GS	10	
CP	19	62	CP	12	51
CE1	12		CE1	9	
CE2	8		CE2	10	
CM1	12		CM1	12	
CM2	11		CM2	8	

c) Les propositions de répartition des élèves :

Les propositions de répartitions faites par le conseil des maitres sont les suivantes :

Maternelle			
Monolingue	Bilingue		
PS-MS-GS mono 28	PS-GS bi : 21	ou	PS-MS bi : 31
	MS bi : 20		GS-CP : 22
Élémentaire			
CP mono : 19	CP-CE1 bi : 22	ou	CE1-CE2 bi : 19
CE1-CE2 mono : 20	CE2-CM1-CM2 bi : 30		CM1-CM2 bi : 20
CM1-CM2 mono : 23			

Les propositions sont soumises à la validation de Mme l'Inspectrice de l'Education nationale.

➤ Les listes de matériel :

Comme l'an passé, les enseignants de l'école élémentaire proposent d'effectuer des commandes groupées pour le matériel de papèterie pour les parents qui le souhaitent. Les enseignantes de CP souhaitent également procéder aux achats de stylo pour permettre d'avoir un outil adapté à l'apprentissage de l'écriture.

Afin de réduire les achats, certaines fournitures seront conservées durant tout un cycle, comme les classeurs par exemple.

➤ Les projets à venir :

Les projets pour la rentrée prochaine feront l'objet d'avenants au projet d'école. Deux dossiers PEJ « Protéger l'environnement j'adhère » ont été déposés auprès de l'Ariena par Mmes Besada et Roch.

Il s'agit de projet lié à l'éducation à l'environnement. L'Ariena subventionne certains projets en permettant l'intervention d'un éducateur à l'environnement (Maison de la Nature d'Altenach par exemple). La sélection des dossiers aura lieu courant juin.

4. Fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu samedi 29 juin 2013.

Les personnes qui le souhaitent pourront découvrir les deux sentiers ainsi que les panneaux informatifs réalisés par les classes. Pour agrémenter le parcours, toutes les classes ont réalisé deux plaquettes de jeux portant sur les informations panneaux. L'inauguration du sentier pédagogique est prévue à 11h et sera suivie d'un repas.

Mme Roch remercie les membres du conseil d'école pour leur engagement et leur participation à la vie de l'école et à la réussite des élèves, et remercie également tous les parents qui ont participé aux différents projets/sorties pour leur aide.

M. Hoff félicite les enseignants pour leur travail et leur investissement.

La séance est levée aux alentours de 19h30.

Les secrétaires de séances

La présidente du conseil d'école

Mme REYMANN

Mme TISSOT

Mme ROCH